



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITE



Dossier suivi par :
Frédéric LAVALETTE
Mail : f.lavalette@inao.gouv.fr
Téléphone : 02 41 87 84 89

Le Directeur de l'INAO
à
Monsieur le Préfet de la Région Pays de la Loire
Préfet de la Loire-Atlantique
Préfecture de la Loire-Atlantique
Bureau des Procédures d'Utilité Publique
6 Quai Ceineray
BP33515
44035 NANTES CEDEX 1

Angers, le 15 septembre 2015

V/Réf : Affaire suivie par Lydie BOURGINE
Nos ref : FL/DUP/2015

Vous avez bien voulu faire parvenir à l'INAO, pour examen et avis, l'ouverture d'une enquête publique portant sur la création d'un pôle funéraire sur la commune de SAINT JEAN DE BOISEAU, ainsi que la mise en compatibilité du PLU et la cessibilité des nécessaires terrains à la réalisation de ce projet.

- La commune de SAINT JEAN DE BOISEAU fait partie de l'aire géographique :
des Indications Géographiques Protégées (IGP) : « Bœuf de Vendée », « Bœuf du Maine », « Brioche Vendéenne », « Mâche Nantaise », « Volailles d'Anenis » et « Val de Loire ».
- Le projet
Afin d'anticiper les besoins futurs sur son territoire, Nantes Métropoles envisage la construction d'un nouveau pôle funéraire, celui-ci comprendra deux entités, un cimetière et un crématorium. La réalisation de cet équipement se fera au lieudit Les Déserts, références cadastrales ZB, N°25 à 55.

Après une étude attentive de ce dossier, je vous informe que l'INAO émet un avis favorable à sa réalisation dans la mesure où celui-ci n'affecte pas les activités des IGP concernées.

Pour le Directeur de l'INAO,
Et par délégation, le Délégué Territorial

Pascal CELLIER

Copie : DDTM44

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire Poitou-Charentes
16 rue du Clon
49000 ANGERS
TEL 02 41 87 33 36 / TELECOPIE 02 41 86 71 95
www.inao.gouv.fr